

Établissement des coûts de l'Énoncé économique de l'automne et des mesures hors cycle – 2018

Date de publication :	2019-01-17
Contact :	Sarah MacPhee sarah.macPhee@parl.gc.ca
Titre abrégé :	Restrictions des activités politiques non partisans des organismes de bienfaisance
Description :	Supprimer les restrictions imposées aux activités politiques non partisans dans la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> afin de permettre aux organismes de bienfaisance de participer pleinement à l'orientation et à l'élaboration des politiques publiques en vue de faire avancer leurs objectifs caritatifs.
Ligne(s) d'exploitation :	Impôt sur le revenu des particuliers; Dons et cadeaux; Crédit d'impôt pour contributions politiques fédérales, Crédit d'impôt pour contributions politiques (provinciales).
Données de base :	BD/MSPS version 26.0, projections du DPB.
Estimation et méthode de projection :	<p>Modèle microcomptable ascendant, calculs du DPB.</p> <p>Le DPB estime que ce changement de politique aura deux effets comportementaux. On présume maintenant que les contributions politiques fédérales et provinciales supérieures à leur seuil respectif de crédit maximal sont versées à des organismes de bienfaisance. Le DPB utilise ces renseignements ainsi que le groupe de revenu imposable respectif des donateurs pour calculer le crédit d'impôt pour les dons de bienfaisance avec les fonds supplémentaires.</p> <p>On suppose que les effets comportementaux généraux touchent les donateurs dont le revenu imposable est supérieur à 202 800 \$ ainsi que tous les donateurs qui donnent plus de 200 \$ après une hausse de 5 % des dons.</p> <p>La prévision des crédits d'impôt supplémentaires est calculée à l'aide de l'indice des prix à la consommation projeté par le DPB.</p>
Évaluation de l'incertitude :	<p>Le niveau d'incertitude associé à cette estimation des coûts est modéré, car le calcul comporte à la fois des incertitudes de niveaux faible et élevé. Cette estimation utilise un modèle comptable basé sur les données des déclarations de revenus des particuliers (données administratives universelles), ce qui réduit l'incertitude. Le caractère aléatoire du volume de dons, qui varie tout au long de l'année et au fil du temps (notamment en période préélectorale), entraîne une incertitude moyenne. Les résultats varient beaucoup selon la conjoncture économique, car les dons dépendent du revenu disponible des particuliers, et il existe peu de documentation empirique pour évaluer le changement de comportement anticipé : ces deux facteurs rendent donc très incertaine l'estimation des coûts.</p>

Le DPB suppose qu'il n'y aura pas de nouveaux donateurs, donc pas de super crédits pour premier don de bienfaisance. On présume également que les donateurs ne cesseront pas de faire des dons et que tous les donateurs auront le même comportement en matière de report, et que les dons ne varient pas lors d'années électorales.

Cette analyse ne tient compte que des dons en argent, et exclut les dons de terrains et d'autres biens.

En raison de leur incidence négligeable, les paiements rétroactifs liés aux organismes de bienfaisance qui peuvent se faire rembourser des amendes ou se réenregistrer, ou aux particuliers qui produisent une nouvelle déclaration, ne sont pas inclus dans les calculs du DPB.

Le Québec est exclu de la partie de l'analyse portant sur les contributions politiques provinciales parce qu'il n'existe actuellement aucune donnée sur ses contributions politiques. En raison de ces hypothèses et exclusions, il est possible que le coût calculé par le DPB soit sous-estimé.

Il n'a pas été possible d'établir la correspondance entre les particuliers, les contributions politiques fédérales, les contributions politiques provinciales et les dons de bienfaisance, ce qui pourrait entraîner un double comptage. Le DPB reconnaît également que les dons aux organismes de bienfaisance ne remplacent pas parfaitement les contributions politiques, mais nous supposons que les donateurs veulent maximiser leur crédit d'impôt. Ces dernières lacunes entraînent un risque de surestimation.

Coût de la mesure proposée

En millions de \$	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Coût total	15	26	27	27	28	28

Remarque : Le changement de politique a été annoncé en septembre 2018; par conséquent, l'estimation de 2018-2019 ne tient compte que de sept mois (de septembre à mars).

Renseignements supplémentaires

Description		Ligne d'exploitation	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
Coûts	Aucun changement d'activité							
	Réaction comportementale	Contributions politiques	5	8	8	8	9	9
		Comportement général	10	18	18	19	19	20
Coût total			15	26	27	27	28	28

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité de trésorerie telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.